

A V I S P U B L I C

Édition du 20 février 2019

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0829-2019

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance extraordinaire tenue le 15 février 2019, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0829-2019 modifiant le Règlement numéro 0823-2018 établissant un programme de revitalisation du secteur composé de toutes les zones du périmètre urbain et visant certains bâtiments résidentiels en accordant une aide financière et un crédit de taxes afin de préciser l'application du programme aux résidences unifamiliales et bifamiliales ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, en ce 20 février 2019.

La directrice des Services juridiques et greffière,

M^e Catherine Bouchard